

# Dispositif de reconnaissance Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Annexe 5

## FICHE DE SUIVI

*Cette fiche recense l'ensemble des éléments de suivi caractérisant les PAT reconnus par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Ils doivent être transmis par les DRAAF/DAAF aux services de la DGAL à chaque nouvelle reconnaissance et à chaque reconduction de reconnaissance, et, en tout état de cause, pour chaque PAT reconnu, avant le 31 janvier de chaque année afin d'assurer le suivi des projets au niveau national.*

**Nom du projet :**

Projet alimentaire territorial Provence Verdon

**Niveau de reconnaissance :**

1

**Date de la première reconnaissance :** 11 mai 2022

**Date de la dernière reconduction :** -

**Lauréat de l'AAP national du PNA :**

Non

**Structure porteuse du projet :** Communauté de communes Provence Verdon

**Type de structure :** EPCI

**Localisation :** 83145

**Région :** Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Département :** Var

**Contact :** Julie PLAGNOL, responsable pôle économie, agriculture, [economie@provenceverdon.fr](mailto:economie@provenceverdon.fr), 06 78 18 88 13

**Site Internet :** (le cas échéant, adresse du site)

**Territoire engagé dans un contrat/projet territorial :**

CTE

PCAET

**Nombre de communes sur le territoire :** 15

**Nombre d'habitants sur le territoire :** 22 000

**Superficie du territoire :** 645 km<sup>2</sup>

**Densité de population :** 34hab/km<sup>2</sup>

**Résumé du projet :** L'objectif principal du PAT Provence Verdon est la co-construction d'un projet de territoire autour d'une alimentation de qualité, durable et accessible à tous. Pour y répondre, il s'agira de réaliser des diagnostics nous permettant d'essaimer les actions efficaces déjà engagées puis de développer un programme d'actions.

**Contexte :** La Communauté de communes Provence Verdon est une collectivité territoriale située en région Provence Alpes Côte d'Azur, au Nord-Ouest du département du Var, au sein du Pays de la Provence Verte. Le territoire réunit quinze communes dont Barjols et Rians, bourgs centres attractifs pour la population des communes voisines. L'activité agricole structure les paysages et apporte une identité rurale appréciée tant par ses habitants que par ses visiteurs.

**Objectifs :** L'objectif principal est la co-construction d'un projet de territoire autour de l'alimentation. Pour y répondre il s'agira d'atteindre les sous objectifs suivants :

- 1) Identifier et coordonner toutes les actions existantes
  - 2) Essaimer les actions pertinentes sur l'ensemble du territoire
  - 3) Développer des actions visant à améliorer la production et transformation alimentaire
  - 4) Développer des actions visant à améliorer la restauration collective
  - 5) Développer des actions visant à améliorer la qualité de l'alimentation et son accès au plus grand nombre
- Le tout dans un cadre ambitieux, transversal et systématique, de contenir ou réduire l'empreinte carbone du territoire.

**Partenaires :** Chambre d'agriculture du Var, SAFER, CCI, SCP, Provence Délices, Lycée agricole, communes, AGRIBIOVAR, AUDAT, CCAS, associations

### **Gouvernance**

La CCPV recrutera un animateur dédié au programme alimentaire territorial qui aura pour mission de mettre en place une gouvernance et d'assurer les temps d'animation, de concertation et de formalisation des échanges. Il sera accompagné de l'agence d'urbanisme du Var (AUDAT) qui aura pour mission de lui apporter des outils méthodologiques (diagnostics, concertations) et de retour d'expériences (réseau des cantines, accompagnement d'autre PAT).

Des conventions de partenariats sont d'ores et déjà engagées avec un grand nombre de partenaires. Elles pourront être abondées sur de nouvelles actions et développées avec de nouveaux partenaires. La gouvernance sera décomposée en 4 groupes : le comité de pilotage et trois comités techniques.

**Diagnostic territorial :** prévu

### **Plan d'actions :**

- Justice sociale :** prévu
- Lutte contre le gaspillage alimentaire :** prévu
- Éducation à l'alimentation :** prévu
- Restauration collective :** prévu

### **Actions principales menées :**

- restructuration parcellaire : aides aux frais notariés
- terres en friches : aides à la remise en culture
- action de remise en valeur des terres incultes + aménagement foncier agricole et forestier
- constitution de réserves foncières à destination de projets alimentaires

### **Actions principales envisagées :**

- aménagements hydrauliques pour garantir un accès à l'eau et proposer des conditions favorables à l'installation maraîchère, en privilégiant les solutions économes en eau.
  - animation autour de la transmission des exploitations pour maintenir l'agriculture
  - accompagnement des porteurs de projets pour l'installations viables dans la logique du PAT
  - animation auprès des éleveurs (prédation, foncier, accès à l'eau...)
- sensibilisation des agriculteurs à la diversification agricole via des demi-journées de formation (maraichage, amandier, pistachier, raisin de table, pois chiche et fèves)
- aménagement d'une cuisine centrale d'une capacité jour de 1600 repas à Varages
  - Accompagner les agriculteurs dans la livraison de la RDH (quantité à produire, conditions de livraison, contrats, marchés publics, normes sanitaires et tarification).
  - sensibiliser les acheteurs à l'approvisionnement de qualité et les inciter à adhérer au réseau des cantines.

- actions de sensibilisation auprès des exploitants agricoles pour favoriser le glanage et le don alimentaire sur des productions invendues
- cours de cuisine antigaspi et produits de saison avec un chef « étoile verte Michelin »

**Budget total du projet : 146391€**

**Financeurs et montants associés**

<b>Financement</b>	<b>Année</b>	<b>Montants</b>	<b>Financier</b>
AAP national PNA			
Enveloppe régionale DRAAF		100000	DRAAF
Plan de relance PAT			
FNADT			
Autofinancement		46391	
<b>Budget total</b>		<b>146391</b>	